

AECKWVG
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 1069 DU 31 JUILLET 2024

portant nomination de madame **Edith AMOU AGBELESSECHI** au sein du Conseil d'administration de l'Agence pénitentiaire du Bénin.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2024-892 du 11 avril 2024 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2022-490 du 03 août 2022 portant approbation des statuts de l'Agence pénitentiaire du Bénin ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2023-458 du 13 septembre 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 31 juillet 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Madame **Edith AMOU AGBELESSECHI** est nommée membre du Conseil d'administration de l'Agence pénitentiaire du Bénin au titre du représentant du Ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, en remplacement de madame Eliane Hortense BADA PADONOU.

Article 2

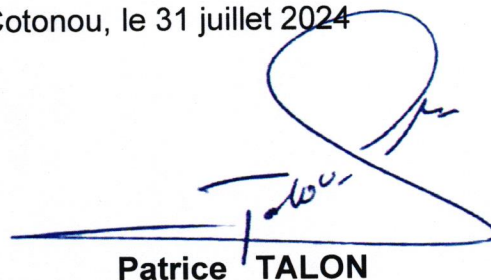
Madame Edith AMOU GBELESSECHI poursuit le mandat en cours pour le reste de sa durée.

Article 3

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Fait à Cotonou, le 31 juillet 2024



Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre de la Justice
et de la Législation,



Yvon DETCHENOU

AMPLIATIONS: PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; MEF : 2 ; MISP : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; INTERESSEE : 1 ; JORB : 1.